



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

La santé au cœur de l'aménagement des territoires

Rencontre nationale du Club
ÉcoQuartier le 1^{er} juillet 2025



ÉDITOS



Florian BERCAULT

*Président de la commission nationale
ÉcoQuartier, Président délégué de France
Villes et territoires Durables, Maire de Laval*

Face aux défis sociaux, écologiques et territoriaux que nous traversons, apporter des réponses concrètes et locales pour offrir un cadre de vie favorable à la santé des Français et des écosystèmes constitue une nécessité et, de facto, un défi dont les décideurs publics doivent se saisir sans atermoiements. Les modes de vie, les mobilités, la qualité de l'air, l'accès aux espaces verts, aux services du quotidien et à des logements adaptés conditionnent directement le bien-être collectif et le vivre-ensemble. La santé des habitants de nos territoires mérite des politiques publiques nationales et locales à la hauteur des enjeux.

C'est dans ce contexte que s'est tenue la rencontre nationale des ÉcoQuartiers. Cette journée d'échanges et de partage nous a permis de replacer la santé comme un pilier central de l'aménagement. Sur tout le territoire, de bonnes pratiques et des outils déjà en place permettent de montrer le chemin, et faire de la santé la clé de voûte de nos pratiques urbaines. Les ÉcoQuartiers, par leur approche intégrée, démontrent qu'il est possible de concevoir des espaces qui favorisent le bien-être et la qualité de vie de ses habitants, particulièrement pour les plus fragiles.

Ce court livret a pour ambition de restituer les débats de cette journée et partager les expériences et outils méthodologiques, à la main des décideurs locaux, pour installer la santé au cœur des pratiques d'aménagement durable et, ce faisant, inspirer, amplifier et diffuser de nouvelles manières d'aménager nos villes et nos villages. Je vous en souhaite une bonne lecture !



Philippe MAZENC

*Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature (DGALN)*

L'aménagement du territoire joue un rôle majeur sur la santé des habitants et des écosystèmes : il permet à la fois d'intégrer les enjeux de qualité des logements et des espaces publics, du cadre de vie, des mobilités actives, d'accès aux équipements et services, au soin et à la nature - autant de déterminants qui agissent sur notre santé et celle de la planète, dans une approche systémique de la santé humaine en lien avec celle du vivant : *One Health*.

Dans un contexte de dérèglement climatique, d'érosion de la biodiversité, mais aussi de vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques et des troubles psychiques, concevoir des villes, des villages et des territoires qui contribuent au bien-être et à la santé des habitants constitue un enjeu essentiel qui redéfinit les manières d'aménager.

Pour répondre à ces défis, le ministère est pleinement mobilisé : le récent Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 ou encore le Plan Nature en Ville constituent des outils clés pour planifier l'accélération de la transformation écologique des territoires. À l'échelle du quartier, la démarche ÉcoQuartier propose une méthode intégratrice pour décliner opérationnellement ces objectifs et accompagner les élus locaux dans leurs projets d'aménagement durable. À l'appui de son référentiel, de son label et de son offre d'accompagnement, la démarche ÉcoQuartier contribue à favoriser la santé des territoires, des habitants et des écosystèmes. Ce document a vocation à fournir une synthèse des échanges et des expériences qui ont nourri la journée. Je vous en souhaite une bonne appropriation.

Sommaire

Synthèse des séances plénières..... 04

Repenser nos territoires à travers le prisme du care : relier santé humaine, justice sociale et protection du vivant ..	04
Prendre en compte la santé dans l'aménagement des territoires : pourquoi ? comment faire ?	05
La santé comme matrice des politiques d'aménagement	07
Méthodes et actions peuvent être mobilisées, pour ce faire, à différentes échelles	07

Comprendre et outiller les démarches de santé 08

One Health : une seule santé pour le vivant	08
L'Évaluation des Impacts sur la Santé : un outil au service des politiques publiques de santé dans les projets d'aménagement	09
L'urbanisme favorable à la santé : mettre en œuvre des mesures en faveur de la santé dans les projets d'aménagement	09

Des enjeux différenciés selon les territoires 10

Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville : entre vulnérabilités et résilience	10
Ruralités : la démarche de santé comme levier de revitalisation	11

Des leviers clés à activer 13

La planification : un puissant outil d'orientation vers des aménagements favorables à la santé.....	13
Les mobilités actives : associer activité physique et limitation de la pollution atmosphérique	13
La nature en ville : un facteur essentiel de la santé physique et mentale.....	14
Le logement : un espace porteur d'enjeux de santé publique	15

SYNTHÈSE DES SÉANCES PLÉNIERES

Repenser nos territoires à travers le prisme du care : relier santé humaine, justice sociale et protection du vivant

Conférence introductory de

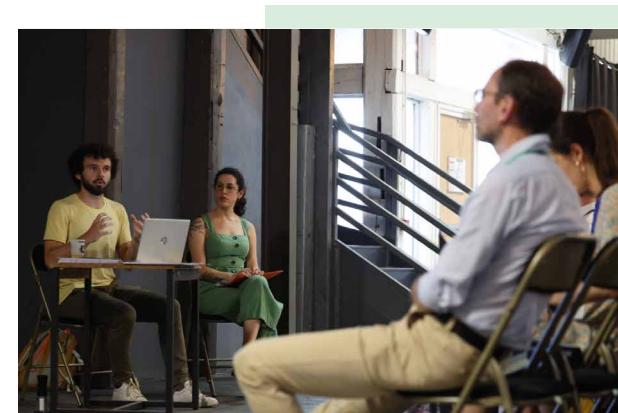
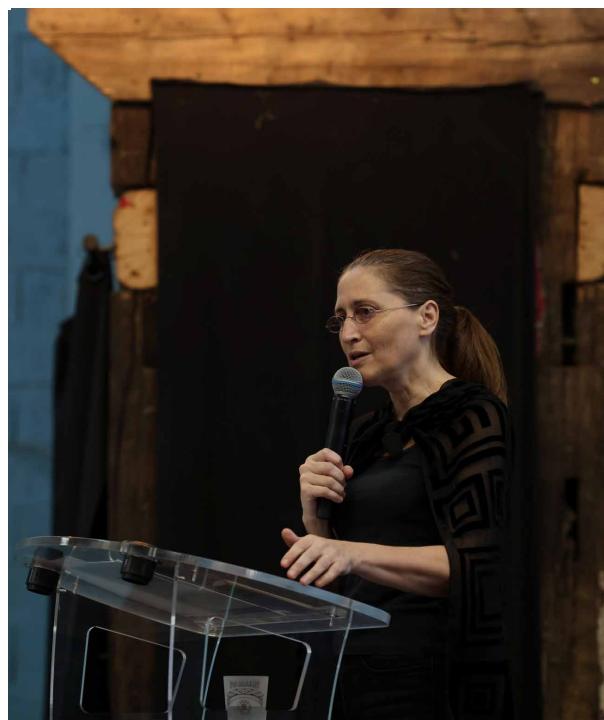
Cynthia FLEURY, Philosophie et psychanalyste

Qu'est-ce que l'aménagement des territoires ?
Pour Cynthia Fleury, cet acte consiste avant tout à prendre soin d'un lieu, des habitants qui le composent et de ses biens communs.

À l'aune de ses travaux sur le soin et les pathologies de la démocratie, la philosophe retrace l'histoire de la notion de santé, passée d'une conception biologique à un projet plus social et politique, et prenant en compte, désormais, l'ensemble du vivant. Comme le rappelle Cynthia Fleury, démocratie, santé et aménagement du territoire sont intimement liés : « *Il n'y a pas de contrat social sans territoire et sans lien préservé à ses ressources* ».

Aujourd'hui, face aux situations d'effondrement que traverse la société humaine, la philosophe propose de réaffirmer l'aménagement comme un acte curatif, qui prenne davantage en compte les vulnérabilités de chacun, et crée des environnements favorables à la santé, au bien-être et à la justice sociale. À l'appui de la **Charte du Verstohlen**, un manifeste en dix points qu'elle a co-rédigé, la philosophe accompagne la commune de Saint-Médard-en-Jalles dans la réalisation d'une « ville-forêt du soin », dans le cadre d'un programme de recherche-action mené avec la Chaire de Philosophie à l'Hôpital. En posant le droit à la perspective, au silence ou encore à

la nature comme de grands invariants des principes d'aménagement, Cynthia Fleury invite à expérimenter de nouvelles manières de faire plus humaines, plus écologiques et plus citoyennes.



Conférence de Cynthia Fleury
Club ÉcoQuartier 07/25

Prendre en compte la santé dans l'aménagement des territoires : pourquoi ? Comment faire ?

Regards croisés de :

- Florian Bercault, Maire de Laval, Président de Laval Agglomération
- Sandrine Cosserat, Maire de Volonne
- Paul Joly, Adjoint au maire de Saint-Germain-en-Laye

La santé humaine est influencée par 5 grands déterminants, aux impacts différenciés: les facteurs sociaux économiques (45%), les facteurs environnementaux (25%), l'accès et la qualité des soins (15%), les comportements individuels (10%) et le patrimoine génétique (5%). L'aménagement du territoire joue donc un rôle structurant dans la santé des habitants: en prenant soin des écosystèmes et de la biodiversité, en organisant l'accès aux soins et en favorisant l'inclusion sociale et les solidarités, il contribue directement à une société plus salubre et résiliente.

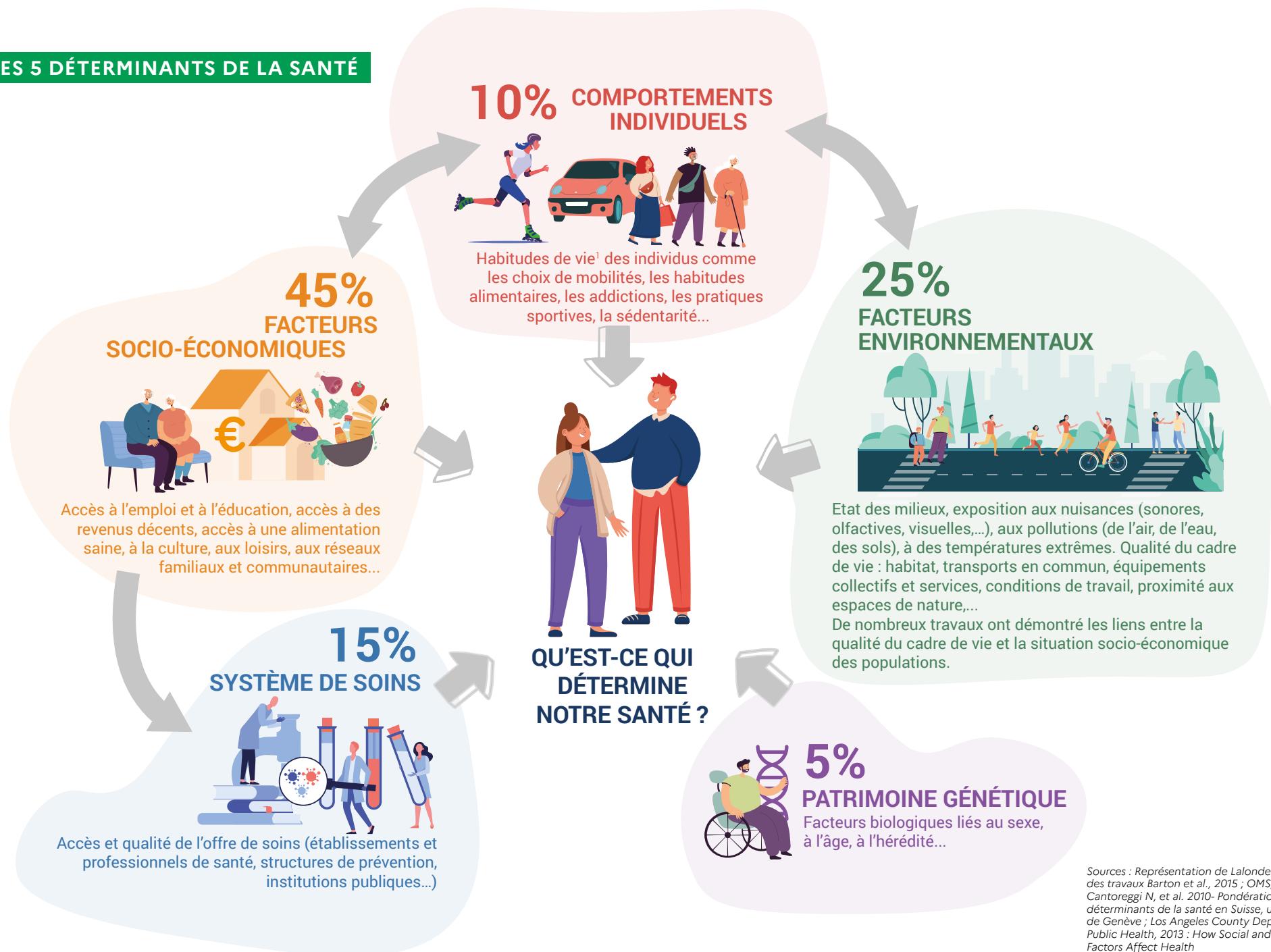


Sandrine Cosserat - Stéphane Junique ▲
Introduction du club ÉcoQuartier
par Philippe Mazenc (DGALN) - 07/25▶

- Brigitte Bariol Mathais, Déléguée Générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Stéphane Junique, Président du groupe Arcade-VYV
- Sophie Ricard, Architecte, Directrice de La Preuve par 7
- Philippe Madec, Architecte



LES 5 DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ



La santé comme matrice des politiques d'aménagement

Élus locaux, architectes, urbanistes, experts, groupes mutualistes font le constat qu'il est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire de repositionner la santé comme matrice des pratiques d'aménagement des villes et des villages. Il n'y aura pas de transition écologique sans une meilleure prise en compte de la santé des territoires, de leurs habitants et de leurs écosystèmes. Les défis qui justifient d'agir rapidement sont immenses : maladies chroniques liées à nos modes de vie (cancer, obésité, diabète), retour des maladies infectieuses, aggravation des inégalités de santé, auxquels s'ajoutent le vieillissement de la population (qui augmente le nombre de personnes vulnérables et renforce le besoin de soins), le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Faire de la notion de santé une clé d'entrée transversale des politiques publiques urbaines et d'aménagement nécessite de réunir l'ensemble des acteurs de la santé et des territoires autour d'une vision partagée des enjeux. En dépassant une approche centrée sur l'offre de soin, il est possible d'embarquer l'ensemble des parties prenantes vers des pratiques d'aménagement qui soient favorables à la santé des habitants et des écosystèmes.



Méthodes et actions peuvent être mobilisées, pour ce faire, à différentes échelles

Les élus locaux sont en première ligne pour intégrer les enjeux de santé dans les politiques publiques locales qu'ils déploient, notamment dans les documents de planification et les projets d'aménagement. La Communauté urbaine de **Dunkerque** a inclus dans son plan local d'urbanisme la prise en compte de la santé pour tout projet d'aménagement. L'agglomération de **Laval** poursuit un travail d'amélioration de l'offre de soin, pour pallier sa situation de désert médical. À l'échelle du quartier, des élus se saisissent des outils de la démarche EcoQuartier pour intégrer dans leurs projets les enjeux de la qualité des logements et des espaces publics, du cadre de vie, les mobilités actives, l'accès aux équipements, au soin et à la nature. Ce sont autant de projets qui permettent de revitaliser le cœur de bourg d'un village rural (**Volonne**) ou de favoriser l'accessibilité et l'autonomie d'un quartier (**Saint-Germain-en-Laye**), selon une approche favorable à la santé.

Les architectes, urbanistes et les paysagistes sont des acteurs clés à mobiliser pour concevoir des projets d'aménagement favorables à la santé. Des techniques architecturales frugales, expérimentées par exemple à **Bordeaux**, permettent d'habiter des bâtiments à la ventilation naturelle qui confèrent un grand confort d'usage. Des méthodes innovantes, déployées par d'autres architectes, peuvent être mobilisées par les collectivités territoriales pour expérimenter des approches dites «de soin» : la **permanence architecturale** et la **programmation ouverte** sont deux outils qui visent à confier un espace (une friche,



Florian Bercault - Sandrine Cosserat -
Stéphane Junique - Sébastien Maire - Sophie Ricard

un bâtiment vacant, une gare délabrée, etc.) à des architectes qui l'ouvrent aux habitants, pour élaborer en commun la programmation du site, à partir de leurs usages et leurs besoins.

À leur niveau, les groupes mutualistes s'emparent des enjeux d'urbanisme favorable à la santé dans les territoires, et cherchent à favoriser les pratiques préventives et les co-bénéfices santé-environnement que présentent de telles ambitions.

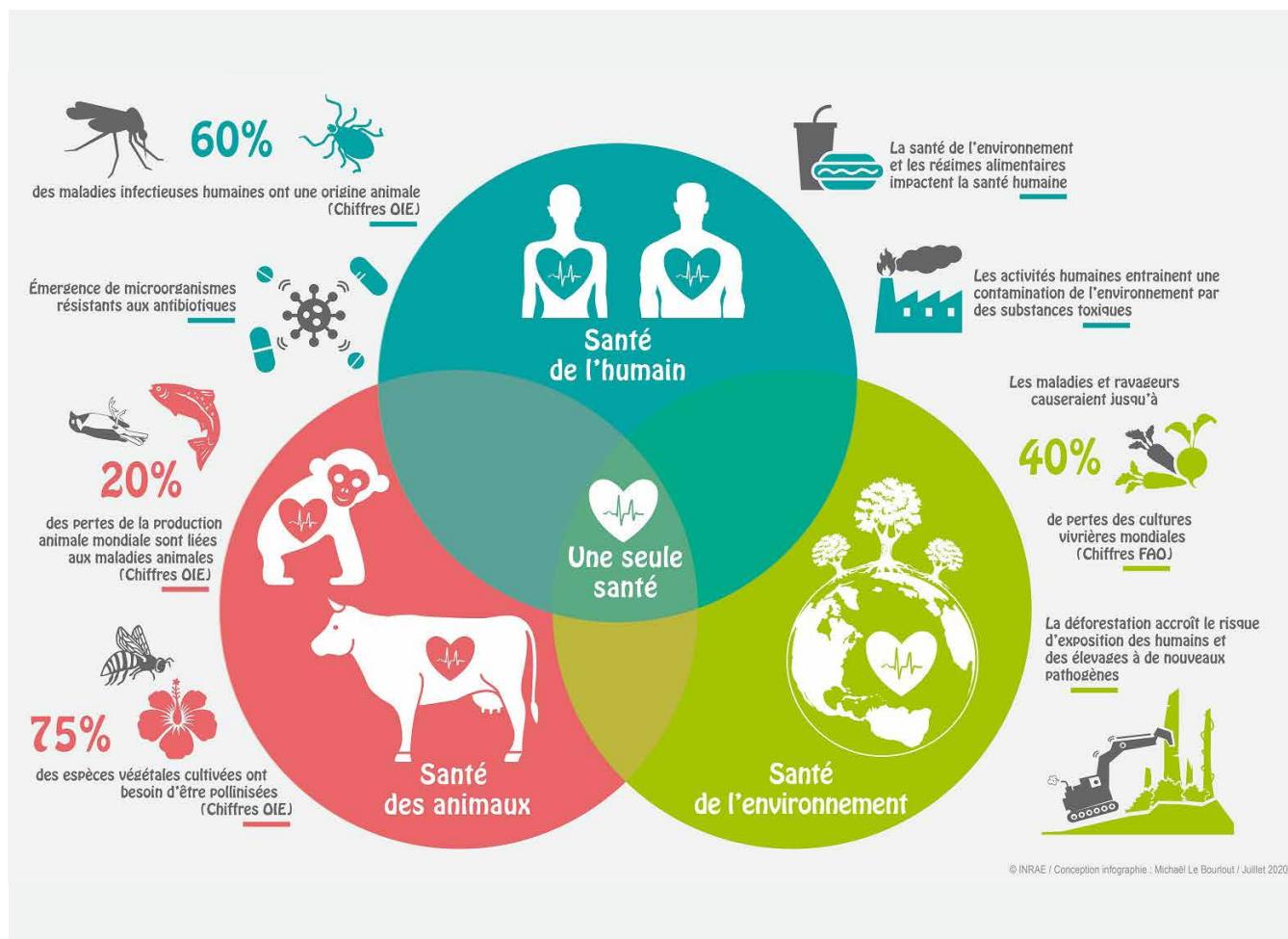
Les intervenants s'accordent sur la nécessité d'ériger l'humain et le vivant non humain comme boussoles de nos aménagements futurs.

COMPRENDRE ET OUTILLER LES DÉMARCHES DE SANTÉ

One Health : une seule santé pour le vivant

Le concept **One Health** repose sur le constat que la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont étroitement liées. Face aux défis actuels — émergence de maladies infectieuses, pollution, perte de biodiversité, changement climatique — il invite à dépasser les approches sectorielles et à développer un nouveau narratif autour de la transition écologique, en visant des co-bénéfices pour la santé et la biodiversité. Cette perspective est précieuse pour penser et aménager nos territoires, en faisant de la santé une « boussole » porteuse de sens pour les acteurs, et de choix favorables à un aménagement écologique.

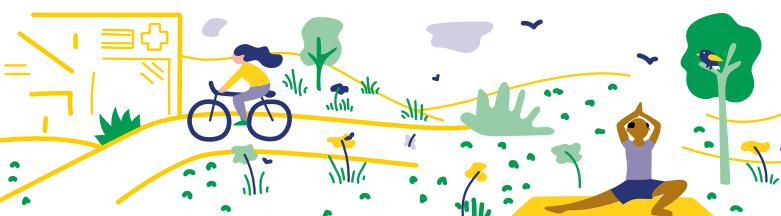
Les relations entre ces “trois santés” peuvent être appréhendées à travers plusieurs outils pédagogiques : la sensibilisation aux relations entre santé et environnement, à travers la **fresque santé environnement**, la **compréhension des relations entre santé et environnement** ou encore un jeu sérieux dédié à l'**appropriation du concept de One Health et des implications de la prise en compte des interdépendances** entre santé humaine, animale et des écosystèmes.



L'Évaluation des Impacts sur la Santé : un outil au service des politiques publiques de santé dans les projets d'aménagement

L'**Évaluation de l'Impact sur la Santé** (EIS) est une démarche d'aide à la décision qui vise à maximiser les effets positifs d'un projet sur la santé, et à minimiser les impacts négatifs, à partir de recommandations concrètes. Cette démarche transversale s'appuie sur l'analyse de divers déterminants (environnement, modes de vie, accès aux soins) : elle mobilise les acteurs locaux porteurs des enjeux et politiques de santé, ainsi que les publics concernés.

Par exemple, la **Ville de Paris** applique cette évaluation à ses projets urbains depuis plus de 10 ans, en mobilisant une équipe interne de deux à quatre agents. La démarche permet, à travers un diagnostic, des scénarisations et un travail partenarial, de formuler des recommandations qui complètent les mesures prises dans le projet urbain, qui peuvent être formulées très en amont des projets, et dans certains cas être intégrées aux études d'impact. Une méthode élaborée par la ville de Paris pour élaborer une EIS en régie sera prochainement disponible, à disposition de toutes les collectivités.



Atelier Évaluation des Impacts sur la Santé - Club EcoQuartier 07/25

L'urbanisme favorable à la santé : mettre en œuvre des mesures en faveur de la santé dans les projets d'aménagement

L'**urbanisme favorable à la santé** (UFS) est une approche fondée sur les déterminants de santé qui encourage les choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque (pollution de l'air, nuisances sonores, îlots de chaleur urbains, etc.) et favorisent l'exposition à des facteurs de protection (pratique activité physique, accès aux soins et espaces verts). Pour aider les collectivités locales à déployer cette approche, un outil méthodologique, le guide **ISADORA**, propose quinze clés opérationnelles (de la gouvernance à la réduction des îlots de chaleur urbains en passant par les mobilités actives...) pour s'emparer des enjeux de santé de manière concrète dans les projets d'aménagement.

Des territoires s'engagent de manière tangible dans ces démarches, en particulier les dix lauréats du dispositif **Expe Urba Santé**. En complément d'un accompagnement de l'ADEME, ils bénéficient de plateformes et ressources telles que le **Green Data for Health**, l'**Ecolab** et **écologie.data.gouv** qui offrent des données et outils pour comprendre, guider et piloter par la donnée des projets favorables à la santé et à la biodiversité.



Atelier Évaluation des Impacts sur la Santé - Club EcoQuartier 07/25

DES ENJEUX DIFFÉRENCIÉS SELON LES TERRITOIRES

Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville : entre vulnérabilités et résilience

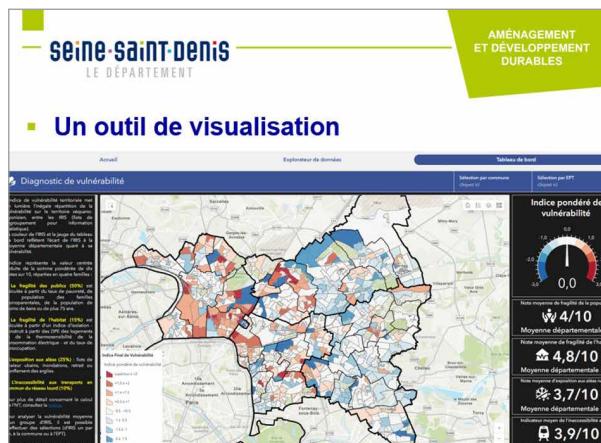
Les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), qui regroupent plus de 5,5 millions d'habitants, cumulent souvent précarité énergétique, environnementale, sanitaire et économique. Face à ces défis, il devient urgent de mettre en place des outils concrets pour renforcer la résilience de ces quartiers. À ce titre, les expérimentations conduites en Seine-Saint-Denis sont représentatives des enjeux et solutions :

- Au sein du Département de Seine-Saint-Denis, l'approche retenue consiste à traiter ces questions à un niveau stratégique, en développant des outils cartographiques et des expérimentations internes pour croiser vulnérabilités sociales et environnementales et identifier des leviers d'action (accès à la fraîcheur, cours oasis, espaces publics polyvalents).

- À L'Île-Saint-Denis, la mise en place d'un projet de «ville nature» sur 22 hectares, intégrant ÉcoQuartier, logements biosourcés, végétalisation, mobilité douce et participation citoyenne s'inscrit pleinement dans une logique de renforcement de la résilience d'un territoire en proie aux difficultés économiques, sociales et environnementales.



Vue du Parc de l'Île Saint-Denis (93)



Ruralités : la démarche de santé comme levier de revitalisation

De nombreux territoires ruraux sont confrontés à des problématiques d'accès au soin pour lesquelles les élus ont peu de marges d'action. Plusieurs expérimentations montrent toutefois qu'en adoptant une approche intégratrice des enjeux de santé et d'aménagement dans une commune, il est possible d'agir sur des modes de vie favorables à la santé, sur la réduction des inégalités de santé, sur la réduction des expositions aux nuisances et sur la biodiversité, tout en fédérant les habitants et en produisant des résultats concrets qui améliorent leur cadre de vie.

À Volonne dans les Alpes-de-Haute-Provence, la santé a constitué le fil rouge de la revitalisation de cette commune rurale, à travers la réalisation d'un ÉcoQuartier portant une vision globale d'aménagement durable. En partant de la nécessité d'attirer des praticiens dans la commune et de répondre aux enjeux d'accès aux soins par la création d'une maison de santé en cœur de bourg, la maire de Volonne a élargi la réflexion sur l'ensemble de son territoire communal pour proposer, dans le cadre d'une approche transversale en faveur d'une meilleure qualité de vie, des actions favorisant santé et sport pour tous : une école du sport et des apprentissages à l'école pour «savoir-rouler» et «savoir-nager», des itinéraires de balades et de randonnées en forêt, la gestion d'espaces forestiers par les enfants, la renaturation de la cour de l'école maternelle, des jardins et vergers partagés et des sols désimperméabilisés. Au delà de l'implication politique forte et



constante, la réussite du projet tient d'une part à une vision globale portée par la maire, et d'autre part à l'appréhension de la santé en tant que priorité au sein d'une démarche transversale, aux aides financières adaptées aux petites communes, à la relation tissée entre sport, nature et santé, et à son inscription dans une démarche de participation citoyenne, afin de mobiliser durablement les habitants. La réussite du projet est telle que les communes alentour demandent aujourd'hui le soutien de la maire de Volonne pour lancer leur propre projet.

Bénévoles de la Gratuite -
ÉcoQuartier de Volonne (04)



VOLONNE, VILLAGE DE PLEINE SANTÉ

NOTRE PROJET SPORT - SANTÉ 2024 - 2030

FACILITER LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE POUR TOUS

- = Le sport-santé à l'honneur lors de notre **forum des associations**
- = Un **pass sport** pour tester les activités disponibles
- = Une **école des sports** pour les enfants et les jeunes
- = Une attention aux nouveaux arrivants dans les groupes : **Bienvenue au sport**
- = L'apprentissage des fondamentaux à l'école : savoir rouler à vélo et savoir nager
- = **Retour au Sport** : des programmes adaptés pour les plus éloignés de l'activité
- = Des aides financières pour réduire les inégalités

ACCOMPAGNER NOS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SPORT

- = Une **journée annuelle sport-santé**
- = Un **pass découverte** pour les professionnels de santé
- = Des **rencontres inspirantes** entre professionnels
- = Des **sensibilisations et formations** au sport-santé

AMÉNAGER NOTRE COMMUNE

- = Un espace « sport-santé » Perona-Durance
- = Une **balise de motricité** à la Maison de Santé
- = Un **dojo adapté au dynamisme** du judo-club volonnais



DES ACTEURS SANTÉ & SPORT AU VILLAGE

- = Plus de 30 professionnels exercent dans la Maison de Santé de Volonne
- = Plus de 15 associations sportives locales
- = De nombreux partenariats sport & santé départementaux

NOS ÉCOLIERS FONT DU SPORT EN PLEINE NATURE

- = Savoir rouler à Vélo
- = Savoir nager et aisance aquatique
- = La forêt fait école



NOS HABITANTS SE DÉPLACENT À PIED ET À VÉLO

- = Mobilités douces favorisées dans le village
- = Zone 20 en centre village
- = De nombreux itinéraires de balades et de randonnées



LES BALADES ET AMÉNAGEMENTS « NATURE »

- = Les 4 écobalades
- = La forêt pédagogique
- = Le Tour du lac
- = La Durance à vélo
- = La Réserve ornithologique



NOTRE VILLAGE EST ENGAGÉ POUR LA NATURE ET LA SANTÉ

- = 3 labels : Une Cop d'avance, Territoire Engagé pour la Nature, Village citoyen
- = 3 Défis : Zéro plastique, Zéro pesticide, Sauvons l'eau

ZOOM SUR L'ÉCOQUARTIER

- = Notre maison pluriprofessionnelle de santé, la pharmacie
- = De nombreux arbres plantés en cœur de village, des massifs fleuris et un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
- = Des sols désimperméabilisés, des jardins partagés et un compost collectif
- = Plus de foul... un réseau de chaleur qui fonctionne aux plaquettes de bois
- = La renaturation de la cour de l'école maternelle
- = En projet : La rénovation à haute qualité environnementale de l'école élémentaire



VILLAGES
D'AVENIR[®]
ALPES DE HAUTE PROVENCE



Conception : Mairie de Volonne | Illustrations : Cindy REMY | Décembre 2024

DES LEVIERS CLÉS À ACTIVER

La planification : un puissant outil d'orientation vers des aménagements favorables à la santé

En agissant à plus grande échelle et grâce à sa portée réglementaire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) joue un rôle central pour construire un cadre de vie favorable à la santé. Cet outil de planification offre une lecture intégrée du territoire, et favorise la transversalité dans les choix d'organisation spatiale. L'expérience de Plaine Commune, qui a engagé un travail d'intégration des enjeux de santé dans son PLUi, illustre la manière de se saisir pleinement de cet outil à travers trois de ses facettes :

- Renforcement des trames verte et bleue et aménagement d'espaces publics apaisés et sécurisés ;
- Possibilité de créer des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Environnement Santé » qui permettent d'intégrer pleinement les enjeux de santé dans les futurs projets d'aménagement ;
- Travail sur la réglementation des zones constructibles, en interdisant par exemple la création de nouveaux logements à proximité des axes routiers. L'efficacité de cette démarche repose toutefois sur la mise en place d'une méthode de travail spécifique et participative, afin d'articuler les documents d'urbanisme avec d'autres outils à l'échelle des projets urbains, et d'alimenter leur contenu avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.



Maison dans les bois -
ÉcoQuartier de La
Courrouze, Rennes (35)

Les mobilités actives : associer activité physique et limitation de la pollution atmosphérique

Les mobilités actives, comme la marche et le vélo, sont des leviers majeurs d'amélioration de la santé publique. Elles favorisent l'activité physique quotidienne, la réduction du stress et de l'anxiété, et préviennent la sédentarité (qui serait responsable de 10% des décès en Europe). La marche et la pratique du vélo contribuent aussi à améliorer la qualité de l'air, à renforcer les liens sociaux et l'appropriation de l'espace public.

Pour ce faire, plusieurs actions et dispositifs sont à la disposition des collectivités locales pour favoriser des aménagements qui incitent les habitants à privilégier la marche et le vélo pour les trajets courts, dans les quartiers, les centre-villes et à proximité des écoles. Développer les mobilités actives nécessite de recenser les freins existants (qualité de l'air, trottoirs hauts, absence de pistes cyclables par exemple) et de prévoir des cheminement adaptés et sécurisés, des aménagements sur les parcours (lieux de pause, ombrages) et/ou des aménagements spécifiques (parking vélo, espaces de rencontre, etc.). Pour favoriser les initiatives locales, l'urbanisme tactique et le design actif peuvent être mobilisés. Dans la ville d'Amplepuis, la zone de rencontres en cœur de bourg a été matérialisée par des ronds de couleur - cassant la linéarité de la voirie ; la démarche d'aménagement

temporaire a surtout permis d'obtenir une transformation plus ambitieuse des espaces publics, par rapport à celle envisagée initialement. Dans l'ÉcoQuartier de la Courrouze à Rennes, le recours au design actif a permis de mobiliser les parties prenantes tout au long du projet pour «activer» l'espace public et permettre l'infexion de certains éléments de la programmation urbaine : un maillage dense de cheminements piétons permet aux habitants de se déplacer en toute sécurité.

Le Cerema a publié [un guide](#) permettant d'aménager des espaces publics favorables à la marche et au vélo, via le design actif.

Le Réseau vélo et marche a publié un dossier sur les politiques menées par les collectivités pour développer les mobilités actives au service du bien-être et de la santé des habitants : [Les mobilités actives, une médecine douce – Réseau vélo et marche](#).

La nature en ville : un facteur essentiel de la santé physique et mentale

Depuis les années 1990, de nombreuses recherches ont montré l'impact positif de la nature sur la santé. L'exposition à la nature réduit le stress, l'anxiété, la tension artérielle et les symptômes dépressifs, et peut aider à restaurer l'attention tout en offrant un sentiment d'évasion. La présence de nature en ville peut aussi favoriser les liens sociaux et le sentiment d'appartenance communautaire, tout en contribuant à la prévention des maladies cardiovasculaires et respiratoires et à l'augmentation de l'espérance de vie. La nature participe également à l'amélioration de la santé et du cadre de vie en limitant les îlots de chaleur urbains.

L'OMS recommande 10m² d'espaces verts accessibles à moins de 300 mètres du domicile et des chercheurs de l'Institut pour la santé globale de Barcelone ont démontré que pour maximiser les bénéfices des espaces de nature, il faudrait respecter



ÉcoQuartier de Volonne (04)

la règle des « **3-30-300** » : voir au moins 3 arbres depuis chez soi, vivre dans un quartier disposant d'au moins 30% de canopée, habiter à moins de 300 mètres d'un espace de nature.

La Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature pilote des dispositifs comme la mesure renaturation des villes et des villages du [Fonds vert](#) ou le [Plan Nature En Ville](#) qui soutiennent et accompagnent les collectivités dans leurs projets de préservation et d'intégration de la nature au sein de l'aménagement de leur territoire. Ces projets de nature en ville doivent particulièrement intégrer dès l'amont la question de la gestion et de l'entretien, afin de préserver les qualités des espaces naturels.

Le logement : un espace porteur d'enjeux de santé publique

À l'échelle de l'habitat, la qualité du logement conditionne la santé et le bien-être de ses occupants : sa salubrité (qualité de l'air intérieur, aération, régulation thermique, absence de nuisibles) et sa conception (taille, orientation et agencement des pièces de vie, perspectives, confort acoustique, etc.) constituent des caractéristiques à prendre en compte pour contribuer à des logements favorables à la santé.

Pour articuler ces choix d'aménagement intérieurs et extérieurs vis-à-vis des co-bénéfices sur la santé, des acteurs de l'habitat se mobilisent pour porter des dispositifs et démarches spécifiques. C'est notamment le cas du groupe Arcade-VYV et de sa filiale «Ruche Habitat». Depuis 2019, le groupe agit sur les déterminants du cadre de vie, la végétalisation, la qualité de l'air et les facteurs socio-économiques. Son action repose sur un triptyque : bâti, services aux habitants et lien social, matérialisé par les **labels «Mon logement santé» et «Mon logement santé rénovation»**.

L'exemple du quartier «Les Hauts de Grainloup» à Chécy illustre cette ambition : l'enjeu est d'aménager une friche en un ÉcoQuartier favorable à la santé. Le projet encourage la participation citoyenne, la mixité sociale et l'activité physique, l'optimisation du confort d'été et de la qualité de l'air intérieur, et s'appuie sur la préservation de la biodiversité. Des espaces publics et lieux de sociabilité ont également été créés pour lutter contre l'isolement et favoriser les rencontres au sein du quartier.



ÉcoQuartier des Noés,
Val-de-Reuil (27)

Animation de la journée

Sébastien MAIRE – Délégué Général France Villes et territoires Durables

Intervenantes et intervenants, par ordre alphabétique

Brigitte BARIOL-MATHAIS – Déléguée Générale, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Florian BERCAULT – Président de la Commission Nationale ÉcoQuartier, Président délégué aux ÉcoQuartiers et aux quartiers prioritaires chez France Villes et Territoires Durables, Maire de Laval, Président de Laval Agglomération

Félix BLETON – Coordinateur de la réponse aux risques, Département de Saint-Denis

Sophie BOSQUILLON – Conseillère municipale déléguée à la nature en ville, biodiversité, mobilités, cadre de vie et usage, Ville de l'Île-Saint-Denis

Sandrine COSSERAT – Maire de Volonne

Lucas DEUTSCH – Consultant, Sinon Virgule

Faustine FAURE – Coordinatrice résilience, Département de Seine-Saint-Denis

Cynthia FLEURY – Philosophie et psychanalyste, professeure titulaire de la chaire Humanités et Santé au Conservatoire national des arts et métiers, professeure associée à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines-ParisTech), titulaire de la chaire de philosophie à l'hôpital Saint-Anne du GHU psychiatrie et neurosciences

Paul GRIGNON – Chef de projet « Data Science et sciences comportementales », Commissariat général au développement durable

Valentin JOUBERT – Responsable éditorial - Chargé de projets, Réseau Vélo et Marche

Paul JOLY – Maire-adjoint chargé du Logement, de l'Inclusion et de la Ville de demain à Saint-Germain-en-Laye

Stéphane JUNIQUE – Président du groupe VYV

Yann LANCIEN – Chargé de mission ville et territoires durables, sous-direction Aménagement Durable, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Paysage, Ministère de la Transition Écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Suzanne LECROART – Adjointe au coordonnateur interministériel pour le développement du vélo et de la marche, Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités

Céline LEGOUT – Ingénierie évaluation des impacts sur la Santé, Ville de Paris

Adeline LIVE – Adjointe à la cheffe du département planification et territoires, Direction interdépartementale Environnement Aménagement Transport

Philippe MADEC – Architecte

Philippe MAZENC – Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de la Transition Écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Alice MEYER-GRANDBASTIEN – Docteur en écologie du paysage, Plante et Cité

Alain MONTAGU – Directeur Général La Ruche Habitat

Quentin MONTIEGE – Ingénieur d'étude en Urbanisme Favorable à la Santé, École des hautes études en santé publique

Elsa MOUTET – Responsable d'études Ville durable et urbanisme, Cerema

Yvan PAULET – Chargé de mission PLUi, Plaine Commune

Sophie RICARD – Architecte, Directrice de la Preuve par 7

Ariane ROZO – Coordinatrice scientifique - Service Aménagement des Villes et Territoires, ADEME

Anne SENEQUIER – Co-directrice de l'observatoire de la santé, chercheuse en santé, environnement, climat, Institut des Relations Internationales et Stratégiques

Julie SAVARY – Directrice déléguée à l'habitat, Groupe VYV

Cécile THOMAS-JOUENNE – Consultante et formatrice en Urbanisme Favorable à la Santé, Cité Santé

Anne VIAL – Directrice de projets Quartiers Durables, Cerema

Camille WAINTROP-BOYON – Responsable Coordination et Valorisation des travaux, France Villes et Territoires Durables

Remerciements

Le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Transition Ecologique et France Villes et territoires Durables remercient tous les intervenants qui ont pris part à cette journée, leur implication dans la préparation et son animation.

Ressources

Retrouvez ici les supports de présentation des ateliers du Club ÉcoQuartier de juillet 2025.



Crédits

Photos: couverture: © Lulu images La Mécanoweb; p.2: © Mairie Laval, © Damien Valente, p.4, 5, 7 et 9: © Revelli Beaumont / Sipa Press; p.10: © Sophie Bosquillon ; p.11: © Philippe Magoni / Sipa press; p.13: © Chrisophe le Devehat ; p15: © Pierre-Yves Brunaud ; p.14 : © Philippe Magoni / Sipa press

